

Commune de VILLE AU MONTOIS

Rue de la Mairie (54620) – Tel/Fax : 03.82.89.82.82

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

compte-rendu affiché le 20.06.2019

convocation en date 11.06.2019

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 10

Conseillers ayant voté : 10

Séance du 18 juin 2019

N°34/2019

L'an deux mille dix-neuf le dix-huit juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de madame DUFOUR Marie José, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs DUFOUR Marie-José, DUFOUR Patricia, RENOTTE Bernard, LAURENT Armelle, MANZINALI Jean-Paul, REMY Alexandre, DEMUTH Jean-Pierre LETANG Magali - THETIOT Carine, PICCINELLI Florent

Etait absent : Monsieur MALARET Ronny

Secrétaire de séance : Monsieur PICCINELLI Florent

Objet : MODIFICATION TEMPS DE TRAVAIL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

SUPPRIME le poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à raison de 30 h/semaine.

CREER un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, à temps complet

DECIDE que ce poste sera rémunéré suivant le 6^{ème} échelon du grade d'adjoint administratif principal, soit l'indice brut 460 - indice majoré 403, à raison de 35 h / semaine.

DIT que ouverture prendra effet au 1^{er} juin 2019 .

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Suivent les signatures,

**Pour extrait conforme,
Le Maire, DUFOUR Marie José**